

**MRC DES LAURENTIDES**

## **LE PRÉFET MARC L'HEUREUX RÉÉLU PAR ACCLAMATION**

Mont-Blanc, le 24 novembre 2022 – La MRC des Laurentides a procédé à l'élection de la préfecture lors de sa séance du Conseil des maires du 23 novembre 2022. Celui qui remplit ces fonctions depuis 2019, Marc L'Heureux, maire de la Municipalité de Brébeuf a été réélu à l'unanimité par ses pairs et s'engage ainsi à poursuivre son mandat jusqu'en 2024.

### **Des enjeux régionaux importants**

Notons que les premières années de son mandat furent très stimulantes avec, entre autres, une nouvelle planification stratégique pour la MRC des Laurentides, la naissance de projets d'envergure et la revitalisation économique de tout un territoire en mettant à l'avant-plan une vision empreinte du respect de l'environnement.

Avec les enjeux que nous connaissons actuellement, parions que les années à venir le seront encore plus. Son dévouement au niveau local comme régional, sa connaissance des dossiers et son implication au sein de plusieurs comités font de lui un digne candidat. Par la reconduction de ce mandat, les élus.es ont choisi la continuité ainsi que le maintien de l'excellente cohésion qui règne au sein du Conseil des maires de la MRC des Laurentides.

Le mot d'ordre dans son rôle de préfet a toujours été de favoriser une vision régionale et une grande coopération entre les Municipalités. Il affirme : « c'est un grand honneur d'obtenir à nouveau la confiance des maires.ses à mon égard et surtout à l'unanimité. Je l'accueille chaleureusement et c'est avec dynamisme et grande conviction que je continuerai à bien représenter notre MRC ».

### **À propos de la MRC des Laurentides**

Pôle attractif situé en plein cœur de la grande région des Laurentides, le territoire de la MRC des Laurentides se distingue par son audace, sa proactivité et son engagement auprès de sa population. Cela en plus de porter une attention particulière à toutes les responsabilités qui lui sont attribuées, qu'elles soient du domaine économique, social, environnemental ou de l'organisation du territoire. Sensible au développement durable de son territoire et à la collectivité qui l'habite, elle assume un rôle de rassembleur, de planificateur et de coordonnateur où la collaboration et le soutien aux Municipalités et partenaires sont indissociables du maintien, de l'amélioration du milieu de vie au sein d'un milieu économique harmonieux. **C'est ici...vibrant et palpitant!**



– 30 –

### **Source et information :**

Marie-Mai Pagé, agente aux communications  
MRC des Laurentides  
819 425-5555, poste 1048  
mpage@mrclaurentides.qc.ca